



Association Française  
d'Agriculture Urbaine  
Professionnelle

Communiqué de presse – Jeudi 20 juin 2019

## **Agriculture urbaine :**

**Le 27 juin 2019, les collectivités s'engagent  
et signent une charte de bonnes pratiques**

**« *L'agriculture urbaine est une affaire sérieuse !* »** Et il ne s'agit pas là de la conviction de quelques-uns tournés vers la cause écologiste, mais de la déclaration officielle du CESE lors de son audience plénière du 12 juin 2019. Un vote à l'unanimité (assez rare pour être relevé) a validé le fait que « *l'agriculture urbaine était un outil déterminant pour des villes durables* ». Dans une époque marquée par les dérèglements climatiques ( + 2 degrés en 2050 !), les conflits sociaux et les scandales alimentaires, l'agriculture devient un outil indispensable aux collectivités.

**Depuis 3 ans, des collectivités de toutes sensibilités politiques et de toute la France se sont activement tournées vers l'agriculture urbaine pour dynamiser leurs territoires et les rendre plus résilients. C'est avec cet objectif qu'ont par exemple été lancés les projets Parisculteurs à Paris, Bastide-Niel à Bordeaux, La Prévalaye à Rennes ou encore la Condamine à Montpellier. Un retour d'expériences est désormais possible et a permis à l'AFAUP et à ses partenaires, les principaux acteurs de cet écosystème, d'établir une charte de 11 engagements en faveur de projets les plus efficaces possibles.**

Les projets agricoles en milieu urbain et périurbain requièrent des principes et des usages généraux qu'il convient de suivre pour concourir à leur objet et à leur pérennité.

**Ces bonnes pratiques sont désormais rassemblées dans la charte de l'AFAUP.** Leur mise en œuvre permettra de répondre au mieux, de manière pérenne et dans l'intérêt général, aux nouveaux enjeux agricoles, urbains et sociétaux, tels que la gestion durable de l'eau, de l'air et des déchets, le développement de l'économie circulaire, la viabilité économique, la sécurité alimentaire, une reconnexion avec le vivant, le renforcement de lien social ainsi qu'une valorisation durable du foncier.

Cette charte et le suivi qui en sera fait contribueront ainsi pour les années à venir à ce que l'agriculture urbaine puisse répondre aux attentes des français en termes de transition écologique, de transition alimentaire et de transition sociale et sociétale.

Pour les collectivités signataires, les médias et les partenaires, la journée du 27 juin débutera **à partir de 8h30 par la visite de 4 fermes urbaines différentes** tant du point de vue des techniques de culture mises en œuvre que de leurs objectifs. Seront présentés une ferme urbaine productive sur le toit de l'Opéra Bastille (SAS Topager), une micro-ferme pédagogique au collège Pierre Mendès France complètement métamorphosé (association d'intérêt général Veni Verdi), une ferme urbaine en container produisant des fraises au goût sensationnel (SAS Agricool) ainsi que les vignes patrimoniales de Bercy (Mairie de Paris). Les responsables d'exploitations seront sur place et à votre disposition pour répondre aux questions et problématiques soulevées.

**Le déjeuner** sous la forme d'un pique-nique solidaire dans le verger du parc de Bercy sera l'occasion de rencontres et d'échanges prolifiques avec les dizaines d'agriculteurs urbains qui rejoindront alors cette journée.

A 14h, de brefs discours précéderont **la signature officielle** de la charte par les collectivités.

**Contact presse : Anne-Cécile Daniel / [contact@afaup.org](mailto:contact@afaup.org) / 06.32.11.71.50**

### **A propos de l'AFAUP**

Association regroupant la majorité des acteurs professionnels de l'agriculture urbaine soit 80 structures, sous forme commerciale ou associative, qui emploient 600 personnes sur 400 sites et une centaine d'hectares. L'AFAUP est l'interlocuteur reconnu du Ministère de la Cohésion des Territoires, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, des collectivités ainsi que des institutions agricoles telles que les Chambres d'agriculture, la MSA, la SAFER ou encore les Jeunes Agriculteurs. L'AFAUP réalise notamment des missions d'intérêt général, édite et commercialise un annuaire de 400 pages sur ces membres et organise ou participe à de nombreux événements tous publics et professionnels pour promouvoir une agriculture urbaine durable.

Pour plus d'informations : [www.afaup.org](http://www.afaup.org)